

France-Strasbourg: Architectural and related services

OJ S 25/2023 03/02/2023

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: s.e.r.s

Postal address: 10 rue Oberlin

Town: Strasbourg

NUTS code: FRF11 Bas-Rhin

Postal code: 67004

Country: France

E-mail: sers@sers.eu

Telephone: +33 388378888

Internet address(es):Main address: <http://www.sers.eu>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.sers.eu>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.sers.eu>

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <http://www.sers.eu>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

extension du parc D'Activites economiques la redoute / les marechaux a mundolsheim-niederhausbergen-souffelweyersheim

II.1.2. Main CPV code

71200000 Architectural and related services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

maîtrise d'oeuvre urbaine

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 1,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71400000 Urban planning and landscape architectural services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRF11 Bas-Rhin

II.2.4. Description of the procurement

maîtrise d'oeuvre urbaine

la présente consultation est lancée en vue d'une passation d'un marché de maîtrise d'oeuvre au sens des articles L. 2431-2 du code de la commande publique pour la réalisation d'une zone d'activité sous forme de lotissement sur environ 7,5 ha sur les bans communaux de Mundolsheim, Niederhausbergen et Souffelweyersheim.

Ce projet nécessitera entre autres l'élaboration de l'ensemble des études techniques, la constitution d'un dossier de permis d'aménager, du dossier Loi sur l'eau,... , l'ensemble de ces dossiers étant constitutif de la base de travail pour la réalisation du projet.

le coût prévisionnel des travaux estimé par le Maître d'ouvrage se situe autour de 2,0 meuro (H.T.).

Le maître d'oeuvre se verra attribuer les éléments de missions suivants :

En base :

Mise à jour et complément d'etude Préliminaire / diag /Plan directeur

elaboration d'un porter à connaissance

mise en place d'une démarche de développement durable spécifique à la zone

avp

pro

act

exe-syn

det

aor

dossier d'urbanisme et dossiers réglementaires

assistance pour la mise en oeuvre de l'opération

aci

en tranche optionnelle :

Opc

Le projet consiste à créer un lotissement d'activités d'environ 7,5 ha sous forme de permis d'aménager permettant la vente de différents lots aux futures entreprises dans le domaine de l'artisanat, Pme/Pmi.

Ce projet s'effectue dans la continuité de deux zones d'activités existantes qui s'appellent respectivement "Za La Redoute" sur le ban communal Niederhausbergen et "Za des Maréchaux " située sur le ban communal de Mundolsheim.

Cette extension vers le sud se situe désormais sur 3 bans communaux Niederhausbergen, Mundolsheim et Souffelweyersheim.

Le maître d'oeuvre se verra attribuer les éléments de missions suivants :

• Prix global et forfaitaire :

Mise à jour et complément d'étude Préliminaire / diag /Plan directeur

mise en place d'une démarche de développement durable spécifique à la zone
dossier d'urbanisme et dossiers réglementaires

opc

• prix global et forfaitaire, sur la base d'un taux de rémunération et du coût
prévisionnel des travaux :

Avp

Pro

Act

Exe-Syn

Det

Aor

• Prix unitaire :

Assistance pour la mise en oeuvre de l'opération - rédaction du CPAUPE et du CLPAT
(annexe Ccctv)

Assistance pour la mise en oeuvre de l'opération - coordination architecturale, paysagère et
environnementale des projets de construction

aci

aucune variante n'est autorisée.

La mission OPC est à chiffrer en tranche optionnelle.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 1,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 72

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 10

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

to 1 : Mission OPC

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

forme juridique que devra revêtir le groupement de maîtrise d'oeuvre en cas d'attribution du marché : groupement conjoint avec mandataire solidaire des autres membres du groupement. chaque mandataire ne peut faire acte de candidature qu'une fois, alors que ses cotraitants sont autorisés à être candidats dans différents groupements.

Ne peuvent répondre aux présents marchés que les équipes présentant et justifiant les compétences et spécialisations suivantes :

- 1) Une compétence en matière d'ingénierie voiries et réseaux divers (Vrd)
- 2) Une compétence en urbanisme, architecture et traitement du paysage
- 3) Une compétence en agronomie des sols / agro-pédologie,
- 4) une compétence en matière environnementale, y compris en ingénierie énergétique (notamment en matière de développement des énergies renouvelables et d'optimisation des consommations), gestion alternative des eaux pluviales, ... avec une sensibilité pour l'urbanisme favorable à la santé
- 5) une compétence en matière d'écologie (faune/flore),
- 6) une compétence en acoustique (organisation des lots en fonction des contraintes, préconisations des matériaux, orientation des constructions...)
- 7) une compétence en Opc.

Le candidat ou l'équipe candidate devra fournir un dossier de candidature faisant apparaître :

- L'Identité du candidat ou la composition de l'équipe (ou du groupement),
- pour la signature de la demande de permis d'aménager :

O Le numéro d'inscription à l'ordre des architectes le cas échéant (ou pour les candidats étrangers, justification d'un titre d'architecte et de leur agrément à exercer cette activité délivré par leur pays d'origine),

O Ou la justification du titre de paysagiste concepteur au sens de l'article 174 de la loi no 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages o ainsi que, en cas de groupement, les qualifications des cocontractants.

- une note détaillant et expliquant le fonctionnement du candidat ou de l'équipe (ou du groupement) pour le suivi des études et des travaux, avec la réalisation du chantier, les compétences, la répartition des tâches ainsi que les moyens humains et logistiques généraux du candidat ou du groupement.

Cette note pourra être accompagnée d'un schéma fonctionnel, mais celui-ci seul sera considéré comme insuffisant.

Notamment, cette note précisera expressément quel(s) membre(s) de l'équipe assure(nt) :

- La coordination architecturale,
- Le suivi et l'analyse de la qualité des sols ;
- La démarche environnementale spécifique à l'opération et l'analyse des projets de construction selon la grille d'évaluation définie,
- les ambitions environnementales à destination des constructeurs
- la méthodologie et les outils de coordination (plateforme d'échange, réunions régulières, etc.) d'une part avec les maîtres d'oeuvre des bâtiments, d'autre part avec les différents intervenants du projet (Commune, concessionnaires/gestionnaires, Eurométropole, etc.),
- Le détail de la production des plans, les descriptifs et les pièces écrites, le suivi et le contrôle des travaux,
- la rédaction des différents cahiers des charges techniques ainsi que l'analyse des offres pour ces diagnostics,

- l'opc et la coordination OPC avec les constructeurs,
- plus globalement, cette note devra préciser la répartition des compétences entre l'ensemble des membres du groupement pour chacune des missions demandées par le MOA.

Le mandataire devra par ailleurs fournir :

Un dossier de références particulières mettant en évidence

1. Un dossier de références particulières mettant en évidence cinq opérations d'aménagement récemment réalisées (3 dernières années), de nature similaire, notamment tant pour les aménagements que pour les constructions,

III.2. Conditions related to the contract

III.2.3. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 02/03/2023 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

le nombre de candidats admis a presenter une offre et a negocier N'Est PAS Limite

Il est rappelé aux candidats qu'à ce stade, il ne leur est pas demandé de remettre une offre.

pour le jugement des candidatures, le Pouvoir adjudicateur éliminera les candidats dont les garanties professionnelles, techniques et financières seront jugées insuffisantes.
il est particulièrement insisté sur le fait que le candidat, ou le groupement candidat, devra présenter dès sa candidature, l'intégralité des compétences et moyens nécessaires à l'exécution de toutes les missions. Le cas échéant, il devra être présenté un dossier complet pour chacun de ses co-traitants et sous-traitants (avec engagement écrit de ce dernier).
pour le jugement des candidatures, le Pouvoir adjudicateur éliminera les candidats dont les garanties professionnelles, techniques et financières seront jugées insuffisantes.
les pièces fournies par le Pouvoir adjudicateur sont disponibles sous format électronique à l'adresse suivante : www.sers.eu - rubrique " Appel d'offres " .

Le Dossier de Consultation - phase candidatures - est constitué de :

- du règlement de la consultation - phase candidatures - et de son annexe concernant la dématérialisation
- du CCAP (version projet)
- du C.C.T.P. (version projet)

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal Administratif de Strasbourg
Postal address: 31 avenue de la Paix - bP 1038/f
Town: Strasbourg
Postal code: 67070
Country: France
E-mail: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr
Telephone: +33 388212323

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

les recours peuvent être introduits sur le fondement :

- soit de l'article L 551-1 du code de justice administrative, jusqu'à la signature du contrat (référé précontractuel) ;
- soit de l'article L 551-13 du Code de justice administrative dans les conditions de délais de l'article R 551-7 dudit code (référé contractuel) ;
- soit de l'article R 421-1 du même code, dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre (recours pour excès de pouvoir) ;
- soit de la jurisprudence du Conseil d'etat du 04 avril 2014 (" Département du Tarn-Et-Garonne " - no 358994), dans un délai de 2 mois à compter de la publicité de la signature du contrat.

VI.5. Date of dispatch of this notice

31/01/2023